

Déclaration du comité français pour la fédération européenne (juin 1944)

Légende: En juin 1944, des membres de la Résistance française, réunis en Comité français pour la fédération européenne, élaborent une déclaration dans laquelle ils affirment leur attachement au fédéralisme européen et définissent les contours de l'Europe unie d'après-guerre.

Source: Centre d'action pour la fédération européenne (sous la dir.). L'Europe de demain. Neuchâtel: Editions de la Baconnière, 1945. 216 p. (L'évolution du monde et des idées). page:76-78.

Copyright: (c) Editions de la Baconnière

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_du_comite_francais_pour_la_federation_europeenne_juin_1944-fr-1bd2da07-fc10-4f42-9e3d-6e1150e4f362.html

Date de dernière mise à jour: 25/02/2013

Déclaration du Comité français pour la fédération européenne (C.F.F.E.)

[...]

1. Il est impossible de reconstruire une Europe prospère, démocratique et pacifique, sous la forme d'un assemblage d'Etats souverains, séparés par leurs frontières politiques et douanières : la reconstruction économique s'effectuerait dans les pires conditions ; l'anéantissement du fascisme et du nazisme par la destruction totale de leurs racines économiques et sociales ne saurait être réalisé. Une telle Europe serait condamnée en permanence aux rivalités économiques, au déséquilibre démographique, à la décadence matérielle, sociale et culturelle, aux poussées de chauvinisme et de racisme, aux guerres sans cesse renaissantes embrasant le monde entier et détruisant toute civilisation humaine.
2. Toute tentative d'organiser la prospérité, la démocratie et la paix par une société des nations du type d'une ligue d'Etats est vouée à la faillite. Une telle société des nations serait, en réalité, un conseil impuissant d'Etats souverains et rivaux, parce qu'elle ne peut disposer en propre d'aucune force économique, politique et militaire indépendante, capable d'imposer ses décisions. Elle deviendrait un instrument servant la politique d'hégémonie des Etats les plus forts et rendant inévitables de nouveaux conflits.
3. L'Europe ne peut se développer dans la voie du progrès économique, de la démocratie et de la paix que si les Etats nationaux se fédèrent et remettent à l'Etat fédéral européen : l'organisation économique et commerciale de l'Europe, le droit d'avoir seul une armée et d'intervenir contre toute tentative de rétablissement de régimes autoritaires, la direction des relations extérieures, l'administration des territoires coloniaux qui ne sont pas encore mûrs pour l'indépendance, la création de la citoyenneté européenne en plus de la citoyenneté nationale. Le gouvernement de l'Etat fédéral sera élu, non par les Etats nationaux, mais démocratiquement et directement par les peuples.
4. La Fédération européenne ne s'oppose pas aux nations dans ce qu'elles ont de progressif. Les gouvernements nationaux ne seront subordonnés au gouvernement fédéral que lorsqu'il s'agira de questions intéressant l'ensemble des Etats fédérés. Mais les gouvernements nationaux, de même que les organes de « self-government » régionaux et locaux, subsisteront avec leurs lois particulières dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec les lois fédérales, en gardant leur autonomie administrative, linguistique et culturelle.
5. Le Mouvement pour la Fédération européenne entend s'appuyer sur les mouvements nationaux qui luttent pour la justice économique et sociale, contre l'oppression politique, pour le libre et pacifique établissement de leur génie national spécifique. Mais alors que des patriotes démocrates, socialistes, communistes, pensent souvent que ces buts doivent d'abord être atteints dans chaque pays séparément, et qu'en fin de compte surgira une situation internationale dans laquelle tous les peuples pourront fraterniser, le Mouvement pour la Fédération européenne met en garde contre cette illusion. L'ordre de ces buts est exactement inverse. Dans le cadre d'une Europe divisée en Etats souverains, ces mouvements nationaux ne peuvent qu'avorter ou dégénérer; ils ne peuvent se développer dans un sens progressif que dans une Europe fédérée. La Fédération européenne est donc le premier des buts que doivent se fixer les éléments patriotes démocrates, socialistes et communistes.
6. Le Mouvement pour la Fédération européenne repousse l'opinion suivant laquelle il convient de remettre à plus tard l'étude de ces questions sous le prétexte qu'il s'agit uniquement aujourd'hui de combattre pour la libération nationale. Ces deux tâches doivent être menées ensemble, sinon, comme en 1919, une organisation réactionnaire de l'Europe risque d'être imposée aux peuples. Si le Mouvement pour la Fédération européenne ne se basait pas immédiatement sur les mouvements de résistance et de libération, s'il n'était pas leur expression politique dominante dans la situation révolutionnaire qui vient, il serait ensuite infiniment plus difficile, sinon impossible, de réaliser la Fédération européenne.
7. La Fédération européenne, étape vers la Fédération mondiale des peuples, doit être l'objectif immédiat des militants démocrates, socialistes, communistes, de la Résistance. Le Comité français pour la Fédération européenne les appelle à donner leur adhésion individuelle ou collective aux idées essentielles de son

programme et à accorder leur appui à son action.